

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS NON GRADES

CENTRE PENITENTIAIRE de SAINT DENIS



Centre Pénitentiaire
17, Chemin Saint-Léonard
97495 Sainte-Clotilde



Périodes de congés : Attention danger !!!

Chers adhérents , chers collègues postés ,

le 28 septembre 2022 aura lieu un CTS avec les organisations syndicales représentatives. Plusieurs points seront traités et en particulier le sujet des périodes de congés.

Suite aux réunions de synthèse , quelques agents postés ont déclaré que les 4 périodes de congés actuelles ne les satisfaisaient pas.

Le Directeur profite de ces déclarations ainsi que les difficultés de planification que rencontre le Service Origine pour tenter de remettre trois périodes de congés et faire un retour en arrière.

Traiter ce sujet à trois mois de la nouvelle année!!!

De mémoire syndicale , jamais cela n'a été fait !!

Les agents postés se sont déjà organisés pour l'année 2023 , avec des permutations de congés (refusé volontairement par le service Origine actuellement) , achats de billets d'avions , réservations d'hôtel , pendant les périodes de vacances scolaires.

En effet , les quatre périodes de congés en vigueur actuellement **garantissent** à chaque équipe posté au moins une période de vacances scolaires chaque année.

Cela n'est pas le cas concernant les trois périodes , bien au contraire , il faudra attendre plusieurs années pour enfin avoir des congés avec les enfants.

De même , les trois périodes instaurent un long temps d'attente pour chaque prise de congé (entre 4 et 5 mois).Les permutations et l'épargne sur le compte CET auront pour conséquence un temps d'attente plus long avant de rejoindre votre équipe. Les 4 périodes permettent avec aisance de permutation avec un autre collègue pour accoler une période avec la sienne afin d'avoir pratiquement un mois pour partir en métropole. Plusieurs agents l'ont expérimenté cette année et ont été très satisfaits.**Les congés actuels constituent une grande avancée pour le personnel posté !!!**

Chers collègues postés , le SPS vous demande de bien vouloir interpeller votre organisation syndicale représentative afin de ne pas laisser vous enlever vos 4 périodes de congés.C'est 4 périodes ont fait l'objet d'un vote du personnel et cela serait injuste que la décision de les retirer ne se fasse qu' au sein d'un CTS à trois mois de la nouvelle année.Le Syndicat des surveillants Pénitentiaires de Saint Denis trouverait très déplacé que les représentants syndicaux siégeant au CTS décident pour les agents postés car les personnes autour de la table ne sont pour la plupart pas concernés par le sujet .(Directeur , officier , premier surveillant , agent brigade , agent poste fixe).

Saint Denis le 22 Septembre 2022

Le membres du bureau du SPS

LE SPS L'ALTERNATIVE SYNDICALE